

300 M€ pour la décarbonation de l'industrie ont été mobilisés par le plan de relance européen : l'exemple du projet « Cocotte Énergie » de l'entreprise SEB en région Bourgogne-Franche-Comté

L'usine historique du Groupe SEB située en Côte-d'Or, à Selongey, au nord de Dijon conçoit et fabrique des autocuiseurs et des articles culinaires en acier inoxydable et aluminium depuis 1953. Grâce à un financement d'1 million d'€, l'entreprise a pu travailler à sa décarbonation.



© SEB

À l'issue d'un processus d'instruction réalisé par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), le projet « Cocotte Énergie » du site industriel de Selongey a été sélectionné par l'État comme lauréat de l'appel à projet « Décarbonation des procédés et des utilités dans l'industrie ». **L'investissement de 3,7 millions d'€ nécessaire à ce projet a reçu ainsi une subvention dans le cadre du plan de relance européen.**

Le projet a pour objet le remplacement de 3 tunnels de lavage/dégraissage, d'une chaudière à fluide thermique par des chaudières à condensation ainsi que la mise en place de récupération de chaleur fatale sur des compresseurs d'air.

Le projet va permettre une économie d'énergie primaire de 3 700 MWh par an, soit une réduction d'environ 11 % des consommations énergétiques à l'échelle du site.

La réduction visée de 660 tonnes d'émissions de CO2 équivalent par an, soit environ 26 % des émissions du site, s'inscrit dans l'ambition du groupe d'atteindre une réduction de 60 % de ses émissions de CO2 d'ici à 2030.

Région : Bourgogne-Franche-Comté

Commune : Selongey

Année : 2021

Source : [Commission européenne](#)